

NE PLUS SAVOIR QUOI FAIRE

Par **Profil supprimé** Posté le 30/08/2017 à 12h31

Voilà je suis dans le doute concernant l'avenir de mon couple, mon mari est dépendant de l'alcool surtout depuis le décès de sa mère il y a 4 ans, il a déjà grandi dans l'alcool, les foyers, la maltraitance, cela fait plus de 17 ans que nous sommes ensemble nous avons 5 enfants de 16-14-10-6ans et le petit dernier de 4 mois. Ainsi que la sœur de mon mari âgée maintenant de 17 ans, dont on a eu la garde après le décès de leur mère, dans le début de ma dernière grossesse ont m'a décelé une sclérose en plaques. Mon mari a fait une cure en novembre et début août mais rechute à chaque fois, pourtant à cette dernière cure il me disait beaucoup de choses, il repoussé fortement l'alcool et au final depuis samedi passé tout s'est à nouveau effondré. Et il se retrouve au urgences hier soir car il est tombé, fortement alcoolisé, et au final bloc opératoire ce matin car double fracture de l'avant bras avec déplacement. J'espère que ça va le faire réagir mais maintenant j'ai du mal à y croire, je songe au divorce mais je n'ai pas un cœur en verre, peut-être là culpabilité de le laisser maintenant qu'il n'a plus personne à part ses enfants et moi mais moi j'ai une maladie qui elle ne partira jamais et du coup de la colère en plus quand je sais que lui peut s'en sortir. Je ne sais plus quoi penser je vais prendre un rendez-vous au Csapa pour qu'on m'aide un peu mais c'est tellement dur, pourquoi cette alcool existe !!??

1 RÉPONSE

Moderateur - 31/08/2017 à 15h17

Bonjour Laetice,

Vous êtes en colère, vous aimeriez bien que votre mari prenne en considération votre maladie et qu'il se soigne une bonne fois pour toute. Après tout vous avez aussi besoin de soutien et c'est donc une très bonne idée que vous ayez pris rendez-vous au Csapa pour vous.

Votre mari a fait deux cures cette année, signe qu'il fait des efforts. Mais ces deux cures ont été suivies de rechutes et vous êtes très déçue et désarçonnée. Pourtant la situation n'est déjà plus la même qu'avant qu'il fasse sa première cure. Cela ne le paraît peut-être pas mais ces rechutes sont aussi l'occasion d'en apprendre plus sur lui, sur ce qui déclenche ces rechutes et sur son rapport à l'alcool.

En fait - et le Csapa vous le dira peut-être - vous pouvez continuer à l'aider en l'incitant à reprendre contact au plus vite avec le Csapa ou une autre structure de soins et en l'aidant à comprendre pourquoi c'est arrivé. En effet, pour les professionnels, la ou les rechutes sont une étape vers la guérison. Chaque nouvelle tentative d'arrêt se fait avec les enseignements des échecs précédents et progressivement la personne alcoolique - votre mari - est de mieux en mieux armée pour que l'abstinence s'installe durablement.

Il me semble également que compte tenu de son deuil difficile et de son passé tumultueux, une aide thérapeutique au long cours, c'est-à-dire un accompagnement bien au-delà des quelques semaines que durent une cure, est souhaitable. Les Csapa peuvent offrir cet accompagnement mais cela peut aussi se faire en ville. Il existe différentes formes de thérapie mais là c'est à lui d'explorer ce qui lui conviendrait. Il peut être conseillé par le Csapa.

Essayez de baisser votre colère et votre déception. C'est normal d'être déçu mais dites-vous que c'est aussi un moment qui prépare la suite. Il est toujours possible d'arrêter et de surmonter ses traumatismes et ses pertes. Cela ne se fait cependant pas sans trébucher quelques fois.

Cordialement,

le modérateur.
